

Le Président sortant proclame les résultats.

Compte tenu de ces résultats les membres ci-dessus constituent le nouveau conseil d'administration dont le mandat est d'une durée de 3 ans conformément aux statuts de la Compagnie.

Ce nouveau conseil se réunira très rapidement à partir du 25 février 2012 à une date devant être déterminée pour délibérer sur l'attribution des fonctions de chacun de ses membre.

**De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, et le Secrétaire.**

**La séance est clôturée à 19 heures 45.**

**Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Guise', written over a horizontal line.

**Le Secrétaire,**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, written over a horizontal line.